

construire ladite route de Saint-Laurent au hameau Balgerhoek, conformément aux clauses et conditions de la concession.

En conséquence, le sieur Huyghe (F.) est déclaré concessionnaire de la route de Saint-Laurent à Balgerhoek, pour un terme de quatre-vingt-dix ans.

Art. 2. Notre ministre des travaux publics (M. A. Dumon) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

339. — 18 JUIN 1855. — *Arrêté royal qui approuve une modification aux statuts de la Société belge des bateaux à vapeur transatlantiques.* (Monit. du 29 juin 1855.)

340. — 19 JUIN 1855. — *Loi qui modifie l'art. 216 du Code de commerce (1).* (Monit. du 22 juin 1855.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. L'art. 216 du Code de commerce est remplacé par la disposition suivante :

Art. 216. Tout propriétaire de navire est civilement responsable des faits du capitaine, et tenu des engagements contractés par ce dernier, pour ce qui est relatif au navire et à l'expédition.

Il peut, dans tous les cas, s'affranchir de ces obligations, par l'abandon du navire et du fret.

Toutefois, la faculté de se libérer par l'abandon n'est pas accordée à celui qui est en même temps capitaine et propriétaire ou copropriétaire du navire. S'il n'est que copropriétaire, le capitaine n'est responsable des engagements contractés par lui, pour ce qui est relatif au navire et à l'expédition, que dans la proportion de son intérêt.

Le recours du propriétaire ou des copropriétaires contre leurs assureurs ne sera pas compris dans l'abandon.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de la justice, M. ALPH. NOTHOMB.

341. — 19 JUIN 1855. — *Acceptation de la loi du 15 juin 1855 qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Boever (Michel), curé à Aueenne, né à Goesdorf (grand-duché de Luxembourg), le 19 août 1796.* (Monit. du 5 juillet 1855.)

342. — 19 JUIN 1855. — *Acceptation de la loi du 15 juin 1855 qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Buschang (Frédéric-Guillaume), directeur de musique de la société de la Grande-Harmonie à Liège, né à Eisenberg (Saxe-Altenbourg), le 1^{er} mars 1818.* (Monit. du 5 juillet 1855.)

343. — 19 JUIN 1855. — *Arrêté royal qui nomme chevalier de l'ordre de Léopold le sieur Eid (J.).* (Monit. du 10 juillet 1855.)

Motifs. « Voulant donner au sieur Eid (J.), agent consulaire de Belgique au Caire, un témoignage de notre bienveillance. »

344. — 20 JUIN 1855. — *Loi sur la police des irrigations en Campine (2).* (Monit. du 28 juin 1855.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le gouvernement est autorisé à arrêter un règlement de police sur les irrigations faites au moyen de prises d'eau pratiquées aux canaux et aux cours d'eau navigables et flottables de la Campine, ainsi qu'à leurs dérivations.

Ce règlement aura pour objet de déterminer, en conformité de la loi et des droits des propriétaires résultant des contrats, tout ce qui concerne la concession; la construction, l'entretien et la manœuvre des prises d'eau, la répartition des eaux d'arrosage entre les propriétaires intéressés, la construction, l'entretien et le curage des rigoles d'alimentation et d'évacuation, ainsi que des canaux colateurs.

Art. 2. Le gouvernement fait manœuvrer, à ses frais, les écluses d'irrigation établies sur les bords des canaux et des cours d'eau mentionnés à l'art. 1^{er}.

(1) Présentation à la chambre des représentants le 14 novembre 1854. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 120 et 121). — Rapport par M. Van Iseghem le 1^{er} mars 1855 (*Annales*, p. 863-866). — Discussion et amendements le 2^d avril. — Rapport sur les amendements par le même le 2 mai (*Annales*, p. 1130). — Discussion et adoption le 16 mai, à l'unanimité.

Rapport au sénat par M. Michiels-Loos le 25 mai. — Discussion le 29 et adoption le 30, à l'unanimité.

(2) Présentation à la chambre des représentants le 8 mai 1854. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 1792-1796). — Rapport par M. Delliège le 26 mars 1855 (*Annales*, p. 923-936). — Discussion les 5, 7, 8 et 9 mai et adoption le 15, par 59 voix contre 8 et 2 abstentions.

Rapport au sénat par M. d'Omallus le 25 mai. — Discussion le 29 et adoption le 30, à l'unanimité.